

Accusé de réception en préfecture

Identifiant : 013-211300017-20201120lmc1182403-DE-1-1

Date de signature : 26/11/2020

Date de réception : jeudi 26 novembre

POUR CERTIFICATION DU
CARACTERE EXÉCUTOIRE:
- ACUTS RESEAU AFFICIÉ
- ACUTE TEARSUIS POUR
EXERCICE DU CONTRÔLE DE 
LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2020-280

Séance publique du

**20 novembre 2020** 

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI Maire d'Aix-en-Provence

**OBJET**: TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION URBAINE - DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC

Le 20 novembre 2020 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 13/11/2020, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **Etaient Présents:**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGEY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Dominique AUGEY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

## Excusés sans pouvoir:

Madame Kayané BIANCO, Monsieur Jacques BOUDON.

Secrétaire: Monsieur Rémi CAPEAU

Monsieur Jean-Louis VINCENT donne lecture du rapport ci-joint.



DEPARTEMENT OPERATIONS
JURIDIQUES COMPLEXES ET
CONTROLE ET SUIVI DES
PROCEDURES CONTENTIEUSES
Direction de la Commande Publique

Nomenclature: 1.7
Actes speciaux et divers

RAPPORT POUR LE **CONSEIL MUNICIPAL** DU 20 NOVEMBRE 2020

\_\_\_\_\_

**RAPPORTEUR:** Monsieur Jean-Louis VINCENT

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS** 

<u>OBJET</u>: TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION URBAINE - DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Une consultation relative aux travaux d'entretien et d'extension du dispositif de videoprotection urbaine de la ville d'Aix-en-Provence a été lancée en appel d'offres ouvert le 21 août 2020 avec pour date limite de remise des offres le 21 septembre 2020.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande, sans montant minimum ni maximum de commande.

Il sera conclu à compter de sa date de notification pour une période initiale d'1 an, reconduite tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

L'estimation annuelle sur la base des opérations menées sur les 4 exercices précédents est de 536 518,06 € HT (soit 2 146 072,24 € HT sur 4 ans).

Les critères de sélection des offres et leur pondération ont été fixés comme suit :

- Prix des prestation sur 60 points
- Valeur technique sur 40 points

Au regard du rapport d'analyse des offres présenté en séance le 28 octobre 2020, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le contrat à la société SNEF.

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- AUTORISER Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer le contrat et tous les documents s'y rapportant, avec la société précitée ainsi que leurs éventuels avenants.

## DL.2020-280 - TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION URBAINE - DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC -

Présents et représentés : 53
Présents : 48
Abstentions : 6
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 47
Pour : 47
Contre : 0

Ont voté contre

**NEANT** 

Se sont abstenus

Agnès DAURES, Cyril DI MEO, Claudie HUBERT, Gaëlle LENFANT, Marc PENA, Pierre SPANO.

N'ont pas pris part au vote

**NEANT** 

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire Président de séance et les membres du conseil présents :

> L'adjoint ou le conseiller municipal délégué, Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 26/11/2020

(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

<sup>«</sup> Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»